



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE EXCLUSIVE À L'ADOPTION DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Catherine Séguin, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle sera adopté le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mardi 10 septembre 2024**, soit **après la séance ordinaire du Conseil ou au plus tôt à 20h00**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-HUITIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 28 août 2024 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28^e jour d'août de l'an deux mille vingt-quatre.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca